

MEMISA INFO



**DES MÉDICAMENTS
DE QUALITÉ
POUR TOUS**



Comment obtenir des médicaments de qualité au bon endroit, en temps voulu et en quantité suffisante? Où stocker ces médicaments? Comment faire en sorte que le personnel médical prescrive le traitement adapté à un patient? Ce sont des questions auxquelles les centres de santé et les hôpitaux de la RD du Congo sont confrontés au quotidien.

Approvisionnement

En RD du Congo, il est difficile de trouver des médicaments de qualité. **30 % des médicaments** en circulation sont **mal dosés** ou contiennent de **mauvais composants**, voire des ingrédients nocifs¹. Les **centres de santé** remplissent le rôle du médecin généraliste et doivent donc avoir des **médicaments à disposition**. Pour cela, ils peuvent s'approvisionner auprès des **centres de distribution régionaux**. L'approvisionnement et l'origine des médicaments y sont régulièrement contrôlés pour en **garantir la qualité**. Cependant, en raison du prix élevé, il reste presque impossible pour de nombreux centres de santé de se constituer un stock de médicaments. Pour que les centres de santé fonctionnent de manière optimale, Memisa soutient leur approvisionnement en médicaments. Les centres de santé passent commande auprès d'un centre de distribution régional et la facture de cette première



Annie Abuedra Biye,
infirmière à Pawa

© Memisa

“ C'EST UN VRAI DÉSASTRÉ QUAND UN CENTRE DE SANTÉ N'A PAS DE MÉDICAMENTS. QUELLE QUE SOIT LA PRÉCISION DU DIAGNOSTIC, SI LE MÉDICAMENT N'EST PAS DISPONIBLE POUR TRAITER LE PATIENT, C'EST UNE CAUSE PERDUE. ”

commande est payée par Memisa. Ainsi, les centres peuvent poursuivre leurs activités pendant environ trois mois. Grâce aux revenus que les centres perçoivent ensuite via les consultations, ils peuvent progressivement constituer un nouveau stock.

¹ SCHIAVETTI AND OTHERS - QUALITY OF MEDICINES USED IN CHILDREN IN DRC - 2018

Résistance

Un mauvais usage des médicaments a des conséquences sur le processus de guérison du patient, sur l'ensemble du système de santé publique et peut causer une résistance à certains médicaments.

Les infections sont généralement soit causées par un virus (par exemple, la grippe) ou par une bactérie (par exemple, la pneumonie). Ce n'est que dans ce dernier cas que les antibiotiques sont utiles, car ils tuent les bactéries ou ralentissent leur évolution. Quand **un antibiotique est mal prescrit** ou est utilisé contre un virus, une **résistance** peut se produire. Cela signifie que les infections causées par des bacté-

ries résistantes ne seront plus arrêtées par les antibiotiques classiques. Des infections « banales » peuvent alors devenir mortelles.

“ IL EST PRIMORDIAL QUE LES ANTIBIOTIQUES SOIENT PRESCRITS CORRECTEMENT ET QU'UN TRAITEMENT SOIT MENÉ À TERME. JE VOIS SOUVENT DES PATIENTS ATTEINTS D'UN RHUME OU D'UNE LARYNGITE UTILISER DES ANTIBIOTIQUES. ÇA NE SERT À RIEN. AVEC DES FORMATIONS, NOUS SENSIBILISONS LE PERSONNEL MÉDICAL AFIN DE STOPPER L'UTILISATION IRRATIONNELLE DES MÉDICAMENTS ”

Dr Joseph Mukombozi (Isiro).



© Memisa

Qualité

La **Belgique** joue un rôle de pionnier dans son **engagement pour des médicaments de qualité dans le monde**. De son côté, par la signature d'une **charte** dont les objectifs sont d'assurer la qualité des produits pharmaceutiques, de renforcer les capacités locales du système d'approvisionnement et de fournir des produits pharmaceutiques dont la qualité est garantie, **Memisa s'est engagée à œuvrer pour la qualité des médicaments**. Memisa travaille en collaboration avec QUAMED, une asbl experte dans l'assurance qualité et le système d'approvisionnement.

CONTRIBUEZ À UNE GESTION PLUS EFFICACE DES MÉDICAMENTS À MOSANGO !



150 €

Indemnisation du formateur
(1 jour)



250 €

Matériel pédagogique
pour la formation



75 €

Médicaments pour prévenir
l'anémie pendant la grossesse
(75 mamans)



385 €

Médicaments pour
1 semaine pour
1 centre de santé




IBAN BE92 3100 9000 0023
BIC : BBRUBEBB

*En 2020, vous bénéficierez d'une **déduction fiscale de 60 %**
au lieu de 45 % pour les dons de minimum 40 euros par an.
Pour un don de 75 euros, vous ne paierez en réalité que 30 euros.*

*Si vous ne souhaitez plus recevoir ce
courrier, merci d'envoyer un e-mail à
communication@memisa.be ou de
téléphoner au 02/454.15.49*



www.memisa.be

Suivez Memisa sur   



Memisa souscrit au code de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Adresse fautive ? Contactez Memisa par e-mail ou par téléphone si vous découvrez une erreur dans votre adresse ou si vous recevez plusieurs exemplaires de notre journal. Merci pour votre collaboration. Le Memisa info est une publication de Memisa Belgique, Square de Meeûs 19 - 1050 Bruxelles, T +32(0)2 454 15 40, communication@memisa.be, www.memisa.be
Retrouver notre politique de traitement des données sur www.memisa.be/transparence/

